

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune: Marly-la-Ville

Autres communes:

R500

Appellation: Eglise

Monument(s)

Appellation: Eglise

Protection: classement

Arrêté: classement le 08/12/1933

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 8 décembre 1933

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.